

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2017

Nombre de Conseillers
En Exercice : 19
Présents : 14

L'an deux mil dix-sept
Le 6 juillet
Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la
mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre NANDILLON, Maire .

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin

Présents : Jean-Pierre NANDILLON - Martine HEUSTACHE - Daniel
DURIS - Jacques PEYROT - Michèle PERRIN - Françoise ROY - Jacques
LAPOUGE - Guy VERDY - Muriel GUIRAUD - Fabienne LAFORET - Valérie
TOURON - Michel TENTILLIER - Thérèse JOUHANNET - Emmanuel LUNEAU
-

Absent(s) : Francis NOUHANT donne pouvoir à Jean-Pierre
NANDILLON- Marie-Madeleine DE POUILLY donne pouvoir à Valérie
TOURON - Laurent LUGNOT donne pouvoir à Muriel GUIRAUD -
Germain LEFEBVRE donne pouvoir à Jacques LAPOUGE - Martine
VERT donne pouvoir à Michel TENTILLIER -

Fabienne LAFORET est nommée secrétaire de séance

01/07/2017 - RENONCIATION GRENELLISATION PLU

A l'unanimité, le conseil municipal renonce à la Grenellisation
du PLU.

**02-07/2017 - Fonds de soutien à l'investissement local "Grandes Priorités
2017" (FSIL GP 2017) Annule et remplace DM du 15/06/2017**

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de soutenir l'investissement public
local, l'article 141 de la loi de Finances N°2016-1917 du 29 décembre 2016 a créé une dotation
budgétaire de soutien à l'investissement des communes et leurs établissements publics de coopération
intercommunale (EPCI) à fiscalité propre visant à soutenir 8 "Grandes
Priorités".

Pour la commune, LE PECHEREAU, 2 projets sont éligibles à
ce dispositif :

1 - Réhabilitation Mairie « Château Le Courbat »

Dépose vitrage existant et remplacement par double vitrage

2 – Rénovation de l'ancienne mairie

Remplacement des menuiseries extérieures

Isolation intérieure

Isolation des combles

Rénovation circuits électriques

Installation d'un chauffage central par une chaudière gaz à ventouse

PLAN DE FINANCEMENT

PROJETS	DEPENSES H.T PREVISIONNELLES	SUBVENTIONS (NATURE)	RECETTES	TAUX
Réhabilitation Mairie « Château Le Courbat »	37 748.75			
Rénovation Ancienne Mairie	64 354.48			
		FSIL	58 114.67	56.92
		REGION (Plan Climat Energie)	23 567.91	23.08
		Fonds Propres	20 420.65	20.00
		Subventions demandées	81 682.58	80.00
TOTAL	102 103.23	TOTAL	102 103.23	100.00

Le conseil municipal par 18 voix pour, 1 abstention,

- accepte le principe de réalisation de ces travaux ;
- approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- autorise le maire à solliciter l'Etat, au titre du Fonds de Soutien de l'Investissement Public Local, et la Région sur le Plan Climat Energie ;
- d'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Séance levée à 20 heures 20

Jean-Pierre NANDILLON

